

**1<sup>er</sup> mars 2004, New York**

**Allocution à l'occasion de la présentation du rapport de la Commission pour le secteur privé et le développement aux Nations Unis**

C'est avec beaucoup de plaisir que le coprésident Zedillo et moi-même vous présentons, au nom des autres membres de la Commission – Monsieur le secrétaire général – le Rapport de la Commission sur le secteur privé et le développement. Il s'intitule Libérer l'entrepreneuriat : mettre le monde des affaires au service des pauvres.

Car c'est bien l'objectif que nous espérons atteindre, à savoir déterminer les pratiques exemplaires, les réformes de base et les politiques intérieures ainsi que les partenariats nationaux et internationaux qui libéreront l'entrepreneuriat dans les pays en développement. Nous mettons l'accent sur le potentiel inexploité des petites entreprises locales et des micro-entreprises informelles mises sur pied dans les villages de contribuer au développement économique intérieur.

Voilà les principaux acteurs dans les efforts de développement. Les employeurs locaux, mus par l'énergie et l'innovation ainsi que par les rêves d'un seul individu, d'une seule famille ou d'une simple petite entreprise partie de rien. Tous se taillent un créneau en créant des emplois dans les collectivités locales, en versant des salaires et à répondant à la demande locale. Tous ont le potentiel nécessaire afin de croître, de nouer des liens avec d'autres entreprises, petites et grandes, et de faire prospérer l'économie nationale à mesure qu'ils conquièrent de nouveaux marchés.

Il s'agit d'un nouveau pilier du développement. La libération de l'entreprise privée locale – appuyée par des institutions démocratiques nationales solides. Le Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, rendu public la semaine dernière à Londres, nous montre que des idées nouvelles émergent de diverses sources qui nous permettront d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous croyons que notre rapport répond à cet appel.

Nous sommes d'avis qu'il complète également les objectifs du Pacte mondial lancé par le Secrétaire général relativement à la recherche de nouveaux partenariats avec les grandes entreprises multinationales. Pendant trop longtemps, les spécialistes en matière de développement ont négligé ou minimisé le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique, la création d'emplois et l'accroissement de la productivité. Les gouvernements qui souhaitent aider leurs populations à sortir du marasme chronique de la pauvreté doivent miser sur les conditions qui permettront aux entrepreneurs locaux de réussir.

Mais pour que les entrepreneurs réussissent et qu'ils fournissent les emplois et les salaires essentiels à l'édification d'une société plus équitable et prospère – pour que leurs entreprises s'enracinent et s'épanouissent – il faut des partenariats. Des partenariats à l'échelle nationale et internationale – des partenariats intersectoriels – mettant à contribution les petites entreprises et les micro-entrepreneurs, les institutions de développement multilatérales, la société civile et les grandes sociétés privées.

C'est ici où la communauté internationale peut intervenir. À titre de facilitateurs et de catalyseurs, nous pouvons contribuer à l'expansion des marchés, créer de nouvelles possibilités d'affaires, fournir une expertise et promouvoir la réforme de la réglementation. Et ce, dans l'optique de favoriser un secteur privé concurrentiel qui se mobilise activement et qui apporte directement des bienfaits aux pauvres.

Afin de réduire la pauvreté et de renouveler le respect de soi, la dignité et la prise en charge de soi. Grâce à de nouvelles idées, à des pratiques exemplaires et à des approches novatrices – dont un grand nombre sont décrites dans le rapport – nous pouvons stimuler des réflexions nouvelles et, plus important encore, des actions nouvelles chez tous ceux qui ont un rôle à jouer dans le développement – qu'ils appartiennent au secteur public, au secteur privé, aux organismes internationaux ou à la société civile.

Permettez-moi de formuler quelques observations qui découlent du rapport. En premier lieu. Aucune solution en matière de croissance économique, ni aucun modèle ne convient à tous les pays ou à toutes les situations. Chacun présente un contexte économique et culturel particulier. Néanmoins, bien des pays en développement ont en commun l'esprit d'entreprise. Il s'agit d'un réflexe solide au niveau local. On voit cet esprit d'entreprise à l'œuvre dans la plus petite ville du pays le jour du marché. Sans aucun doute cet esprit existe.

Il se manifeste chez les agriculteurs dans leur champ, qui apportent leurs biens au marché. Chez les femmes qui créent leurs propres mini-entreprises parce qu'il s'agit de la seule possibilité qu'elles ont de trouver un emploi et un gagne-pain. Ils représentent tous des sources potentielles considérables de création de la croissance et du développement économiques pourvu qu'ils aient la chance et la possibilité de concrétiser leurs rêves.

Nous pouvons leur donner cette possibilité. En repérant les obstacles et en travaillant de concert à leur élimination. En deuxième lieu. Il y a la gouvernance. Les entreprises privées locales ont besoin de prévisibilité; elles doivent être assurées d'être traitées de façon équitable et de bénéficier de règles du jeu uniformes. Elles comptent sur la primauté du droit et sur un régime de réglementation qui vise à favoriser, et non à étouffer, l'esprit d'entreprise. Sans ces réformes, le plein potentiel des petites et moyennes entreprises sera amoindri, et les efforts que nous déployons pour encourager les entreprises informelles à se joindre au secteur officiel de l'économie seront réduits à néant.

En troisième lieu. Si nous, des pays développés, appuyons l'acquisition du savoir et le perfectionnement des compétences dans nos propres économies en les considérant comme cruciaux, n'est-il pas logique et correct que nous aidions à accorder les mêmes avantages aux entrepreneurs dans les pays en développement? N'oublions pas que les pays développés sont riches parce qu'ils ont tiré parti de l'énergie et de la vision de leurs entrepreneurs. Si cette recette a fonctionné pour bon nombre d'entre nous, elle donnera aussi des résultats dans les pays en développement.

En quatrième lieu. Les sociétés multinationales qui ont des succursales dans les pays en développement peuvent jouer un rôle important dans la croissance des entreprises locales en les aidant par leurs connaissances et leur expertise au moyen du mentorat et de la formation. Nous pouvons faire davantage en favorisant les liens entre les sociétés multinationales et les petites et moyennes entreprises.

Finalement, qu'est-ce qui nous a motivé à rédiger ce rapport, et à le faire aussi rapidement? D'où vient l'urgence? Pourquoi cet appel à l'action? Parce que le défi le plus urgent que nous devons relever au XXI<sup>e</sup> siècle, c'est de mettre fin à la pauvreté. Atteindre sur le plan humain les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le premier paragraphe de notre rapport en donne une explication détaillée. Des chiffres que nous connaissons tous!

Malgré les progrès énormes accomplis au cours des 50 dernières années, 1,2 milliard de personnes – le cinquième de la population du globe – vivent avec moins d'un dollar par jour, sans avoir accès à bon nombre des services sociaux essentiels à une vie décente. Ce nombre est consternant! Transposons ces chiffres en une image – et laissons aller notre imagination. Imaginons des multitudes de personnes, de tous les âges, de tous les groupes ethniques, représentant en une image toute l'humanité, vivant dans une pauvreté abjecte.

C'est pourquoi il nous faut trouver de nouvelles réponses. L'écrivaine chilienne Isabel Allende a dit : « Comment ne pas parler de guerre, de pauvreté et d'inégalité lorsque des gens qui souffrent de ces calamités n'ont pas voix au chapitre? » Tel est le précepte moral à la base de l'aide aux pays en développement. C'est pourquoi nous visons à libérer l'individu et à mettre à profit les ambitions et les énergies des petites entreprises qui existent pratiquement partout dans les pays en développement.

C'est là, à notre avis, que réside l'espoir; c'est là où nous pouvons commencer à faire reculer la pauvreté, à entendre ces voix qui ne s'expriment pas aujourd'hui. Plus qu'un tour de force en matière d'analyse, plus qu'une collection de faits et de statistiques, ce rapport est un appel à l'action. Il ne faut mesurer sa contribution que par la mise en œuvre des mesures qu'il a recommandées de prendre de toute urgence.

Monsieur le secrétaire général : Au nom de tous les membres de la Commission, je tiens à remercier l'équipe qui a apporté une contribution rapide, experte et considérable à la production de ce rapport.

Nous avons bénéficié énormément de l'apport et de l'aide de nombre de personnes et d'organismes, en particulier de Mark Malloch Brown et des Nations Unies, dont nous vous remercions, Monsieur le secrétaire général.